

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 22663 Numéro SIREN : 508 804 507 Nom ou dénomination : ISAI Gestion
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 75310



20210753102020

DATE DEPOT : 02/08/2021

N° DE DEPOT : 75310

N° GESTION : 2008B22663

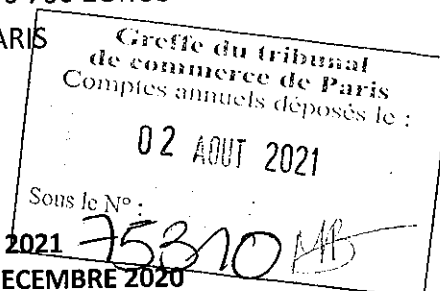
N° SIREN : 508804507

DENOMINATION : ISAI Gestion

ADRESSE : 8 avenue Kléber 75116 Paris

MILLESIME : 2020

ISAI GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 290 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 8 AVENUE KLEBER 75116 PARIS
508 804 507 RCS PARIS



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{er} JUIN 2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
DECISION ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 625 181,66 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 1 152 395,45 euros, soit 2 777 577,11 euros, de la manière suivante :

- Dividendes : 1 700 000 euros
- Affecter sur le compte de report à nouveau le solde de 1 077 577,11 euros

Le dividende unitaire est donc de l'ordre de 5,26 euros par action.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	400 000,00 €	400 000,00 €
31/12/2018	350 000,00 €	350 000,00 €
31/12/2017	Néant	Néant

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean-David Chamboredon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JDC' followed by a flourish.

Patrick FLEYTOUX
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

**EXEMPLAIRE DESTINÉ
AU CREDIT**

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros
8 avenue Kléber - 75116 PARIS
508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber – 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 mai 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. FLEYTOUX', with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick FLEYTOUX

Commissaire aux comptes



ISAI GESTION

8 avenue Kleber
75116 Paris

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
le 13/7/21

K8'XPERTS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Expert Comptables de Paris
28 boulevard de la Bastille - 75012 Paris

Téléphone : 06-10-51-66-78 / 06-74-41-49-52

SAS au capital de 60 000 euros - RCS PARIS 534 391 735 - TVA intracommunautaire FR54534391735 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	2 480		2 480	2 480
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	26 068	24 246	1 822	1 164
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	824	824		
	Autres immobilisations corporelles	232 639	93 066	139 573	168 643
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	341 146		341 146	222 368
	Prêts	57 730		57 730	56 717
	Autres immobilisations financières				
	Total II	660 887	118 136	542 751	451 372
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	582 240		582 240	1 389 741
	Autres créances	223		223	1 557
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 136 106		3 136 106	823 685
	Charges constatées d'avance (3)	117 330		117 330	92 867
	Total III	3 835 899		3 835 899	2 307 850
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 496 786	118 136	4 378 650	2 759 222

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 290 700)	290 700	290 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	29 070	29 070
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	50 000	50 000
	Réserves réglementées	10 100	10 100
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 152 395	557 488
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 625 182	994 907
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	3 161 147	1 935 965
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	202 301	242 077
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 053	196 592
	Dettes fiscales et sociales	438 214	356 152
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	91 031	28 435
	Produits constatés d'avance (1)	361 904	
	Total IV	1 217 503	823 256
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 378 650	2 759 222

1 217 503

823 256

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	6 599 367		6 599 367	5 130 447	
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET	6 599 367		6 599 367	5 130 447	
Production stockée					
Production immobilisée			2 667	2 083	
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			337	86	
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)			6 602 371	5 132 616	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 536 444	1 221 490	
Autres achats et charges externes *			567 216	457 494	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 683 627	1 529 264	
Salaires et traitements			683 339	610 545	
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations			31 710	30 650	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions			1 221	1 033	
Autres charges					
Total des Charges d'exploitation (II)			4 503 557	3 850 476	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 098 814	1 282 141	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	162	2 765
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	162	2 765
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		23
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		23
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)	162	2 742
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 098 976	1 284 883
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 040	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	149 888	152 272
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	152 928	152 272
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 851	150
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 100	28 177
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	30 951	28 327
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	121 977	123 945
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	595 771	413 920
Total des produits (I+III+V+VII)	6 755 461	5 287 653
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 130 279	4 292 746
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 625 182	994 907

• Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 378 649.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 599 367.08 Euros et dégageant un bénéfice de 1 625 181.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est à l'initiative de la création d'un nouveau Fonds Professionnel de Capital Investissement(FPCI) dénommé ISAI VENTURE III.

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/01/2019, la société est membre du groupe fiscal constitué par la société ISAI PARTNERS - 8 Avenue Kleber - 75116 Paris.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 532		2 016
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824		
Installations générales agencements aménagements divers	162 084		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 273		1 282
TOTAL	232 182		1 282
Autres titres immobilisés	222 368		138 878
Prêts, autres immobilisations financières	56 717		1 013
TOTAL	279 085		139 890
TOTAL GENERAL	537 799		143 188

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			28 548	28 548
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			824	824
Installations générales agencements aménagements divers			162 084	162 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			70 555	70 555
TOTAL			233 464	233 464
Autres titres immobilisés		20 100	341 146	341 146
Prêts, autres immobilisations financières			57 730	57 730
TOTAL		20 100	398 875	398 875
TOTAL GENERAL		20 100	660 887	660 887

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions de parts de FPCI gérés par la société.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 888	1 358		24 246
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824			824
Installations générales agencements aménagements divers	25 692	16 210		41 902
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 022	14 142		51 164
TOTAL	63 539	30 352		93 890
TOTAL GENERAL	86 427	31 710		118 136

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 358				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 210				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 142				
TOTAL	30 352				
TOTAL GENERAL	31 710				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 730	0	57 730
Autres créances clients	582 240	582 240	
Taxe sur la valeur ajoutée	13	13	
Débiteurs divers	211	211	
Charges constatées d'avance	117 330	117 330	
TOTAL	757 523	699 793	57 730

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	124 053	124 053		
Personnel et comptes rattachés	216 443	216 443		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164 860	164 860		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 234	18 234		
Autres impôts taxes et assimilés	38 677	38 677		
Groupe et associés	202 301	202 301		
Autres dettes	91 031	91 031		
Produits constatés d'avance	361 904	361 904		
TOTAL	1 217 503	1 217 503		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0,9000	323 000			323 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	25 600
Total	25 600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 628
Dettes fiscales et sociales	144 729
Total	207 357

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	117 330
Total	117 330
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	361 904
Total	361 904

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas indiquées car compte tenu de la taille de la société, cette mention reviendrait à donner une informations nominative.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 838 euros.
Ces honoraires sont liés au contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		336 273
Compte nant	20 000	
Quote part non appelée sur parts de FPCI	316 273	
Total (1)		336 273

Engagements reçus

Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31/12/2020, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 108,9 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul

sont les suivants:

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : -0,341 % (Taux OAT 10 ans au 31/12/2020)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Distributions / Cessions FCPI	149 888	
- Divers	3 040	
Total	152 928	
Charges exceptionnelles		
- Distributions / Cessions FCPI	20 100	
- Divers	851	
- Dons	10 000	
Total	30 951	